

Données écologiques

► Le point positif

Les jeunes peuplements denses servent de refuge et de lieu de couchette pour un certain nombre d'espèces animales : sanglier, chevreuil...



Chevreuil
(CRPF - Emmanuel Rouyer)

► Ce qui pourrait être amélioré

Les jeunes peuplements ne sont pas idéaux pour l'accueil d'un maximum de biodiversité animale. Le manque de micro-habitats se fait ressentir. En effet, les arbres jeunes ne présentent en général pas de blessures, fentes, rugosités d'écorce, de grosses branches mortes et encore moins de cavités...

Ces éléments viendront naturellement

au fur et à mesure du vieillissement du peuplement. Il conviendra alors de ne pas chercher à les supprimer systématiquement. La sylviculture favorisera les arbres d'avenir et supprimera les concurrents directs sans éliminer tous les arbres à micro-habitats qui ne sont pas directement en concurrence avec de belles tiges.

► Bois mort : 1 m³/ha



100%



0%

► Micro-habitats les plus représentés :

- Aucun (peuplement trop jeune)



Forêt du Tuc de Grand :
1 m³/ha

Volume de bois mort m³/ha

24 m³/ha
Forêts françaises
(moyenne)

40 m³/ha
Référence du WWF

130 m³/ha
Forêts naturelles européennes (moyenne)

Références :
Pour un bois de qualité - Taillez et élaguez vos arbres ! (2002). Centre Régional de la Propriété Forestière. 12 pages.
Le Frêne en liberté (2002). Henry Duñot, IDF. 192 pages.

15 Forêt du Tuc de Grand

Après la tempête, colonisation spontanée de jeunes feuillus



Mélange de Feuillus



Peuplement étudié : 1,9 ha
Surface totale de la forêt : 78 ha



Exposition :
Nord/Nord-est



Altitude :
Entre 400 et 500 m



Localisation :
Commune de Bédaille



En vue de reconstituer une forêt dévastée par les tempêtes de décembre 1999, j'ai reçu des avis techniques divergents : laisser faire la nature pour les uns, replanter au plus vite pour les autres. Insuffisamment compétent pour trancher, j'ai suivi les deux recommandations sur des surfaces de même ordre de grandeur.

J'observe aujourd'hui une régénération naturelle spectaculaire en certaines stations mais très hétérogène en densité et en qualité. Les plantations sont en général bien venantes mais ont nécessité et nécessitent encore des soins permanents et coûteux de débroussaillage et d'élagage, le couvert se faisant attendre (plantation à faible densité). Si les choses étaient à refaire, j'opterais pour le compromis d'une régénération naturelle plus tôt et mieux suivie, avec, là où cela serait nécessaire, des plantations d'enrichissement.

Philippe Leturcq

Historique de la forêt et rétrospective de la gestion passée

La propriété est constituée d'une dizaine de massifs répartis sur les communes de Bédaille, Bagert et Taurignan-Castet. Il s'agit :

- sur une douzaine d'hectares, des restes d'une plantation résineuse affectée par les tempêtes de décembre 1999 (pin laricio, sapin pectiné, épicéa, douglas),
- sur une autre douzaine d'hectares, de reboisements après tempêtes (chêne rouge, érable sycomore, cèdre, douglas),
- sur une quarantaine d'hectares, de taillis âgés (cinquante ans et plus) à dominante chêne ou châtaignier et de futaies feuillues mélangées,
- le reste de la surface est encore en

état de régénération naturelle après les accidents climatiques des deux dernières décennies.

La parcelle étudiée est représentative de cette libre évolution de la régénération après la tempête de décembre 1999. Malgré d'autres accidents climatiques sévères, dont une importante chute de neige lourde en mai 2010, un peuplement de jeunes arbres est bien installé. Maintenant qu'il atteint 10 à 12 m de hauteur, il est temps d'accompagner ce jeune peuplement naturel en sélectionnant les essences et les tiges les plus intéressantes. À défaut, les arbres de moindre qualité pourraient prendre le dessus...

Données économiques

Depuis la récolte des résineux en 1999, cette parcelle a été laissée en libre évolution. Aucun investissement n'a donc été engagé pour la régénération du peuplement.

En revanche, pour pouvoir accéder aux différents secteurs de la forêt, dont cette parcelle, une route forestière d'environ 1 km de long a été créée, permettant la circulation des camions grumiers. Sans cet accès, aucune intervention sylvicole ne pourrait économiquement être envisagée. La seule intervention actuellement réalisée sur cette parcelle a consisté à installer quelques protections sur les plus belles tiges pour les protéger du gibier. S'agissant de protections récupérées dans d'autres parties de la forêt, et installées par le propriétaire, aucune dépense spécifique n'a été engagée.



Route forestière (PNRPA)

Une route forestière est généralement empierrée pour permettre aux camions de circuler (un camion avec remorque transporte 25 m³ de bois ; son poids total autorisé en charge est de 57 tonnes).

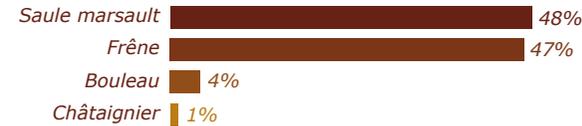


► Dépenses réalisées sur l'ensemble de la propriété (78 ha) :

- Acquisition des terrains boisés en plusieurs achats : 1 000 €/ha en moyenne
- Création de la route forestière : 87 685 € HT (dont 61 379 € de subventions).
--> Ramené à l'hectare de forêt desservie : 731 € HT/ha, subventions déduites
- Coût des plantations réalisées en 2002 et 2003 (chêne rouge, érable sycomore, cèdre, chêne pédonculé) : 45 310 € HT sur 9,4 ha. Subventions déduites, il restait à financer par le propriétaire 16 100 € HT.
--> Ramené à l'hectare planté : 4 820 € HT/ha (1 710 € HT/ha à financer par le propriétaire)
- Coût d'entretien des plantations (dégagements, tailles de formation, élagages) : 20 000 € sur 12 ans payés à un bûcheron professionnel + temps passé par le propriétaire estimé à 20 jours par an.

Données sylvicoles

► Pourcentage des essences



La forêt de Sibada, décrite dans la fiche n°14, devait ressembler à cette parcelle il y a environ 60 ans, au démarrage de la colonisation des terres agricoles.

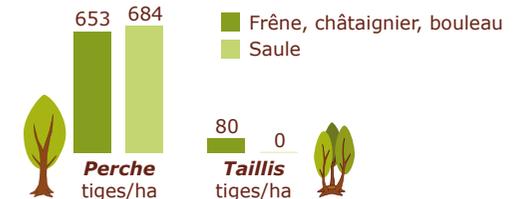
Le peuplement est constitué d'essences pionnières qui ont recolonisé l'espace laissé vide après la tempête. Si le saule n'est pas une essence intéressante pour le futur peuplement (pour la production de bois), le frêne en est une. Quelques bouleaux pourront également être maintenus pour diversifier. L'ombrage créé par ces essences pionnières, qui aiment la pleine lumière, va favoriser l'implantation d'essences post-pionnières, telles que le chêne.

Le saviez-vous ?

L'invasion de la parcelle par la ronce après la tempête n'a pas empêché l'apparition des arbres. Au contraire, elle a limité la circulation des cervidés dans la parcelle, leur a caché certains semis et leur a offert une autre source d'alimentation. Même si les cerfs et les chevreuils ont prélevé leur part, les arbres d'avenir ont maintenant tous dépassé les 5 m de haut et sont hors d'atteinte. Même si la parcelle ne paraît pas encore « propre » à l'heure actuelle, la fermeture progressive du peuplement diminuera vite l'importance des broussailles.

► Densité des jeunes arbres

La densité des brins est tout à fait convenable pour assurer l'avenir du futur peuplement. Au total, on compte 1 400 tiges de plus de 2,5 cm de diamètre par hectare.



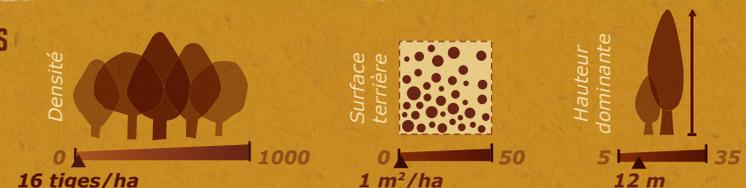
► Qualité des arbres

Si toutes ne sont pas de qualité, on dénombre près de 400 tiges/ha de qualité A-B, qui pourront constituer les arbres d'avenir. C'est amplement suffisant pour obtenir une densité d'arbres de qualité autour de 110 tiges/ha. Les 1 290 autres tiges/ha serviront à accompagner la croissance des jolis arbres, en les obligeant à pousser droit et haut. En maintenant un ombrage sur la partie basse du tronc, ils permettront également d'éviter le développement de branches basses, qui diminueraient la qualité du bois formé.



Pour être comptabilisés dans la densité et la surface terrière, les arbres doivent faire un diamètre minimum de 17,5 cm, ce qui n'est pas le cas de la majorité des arbres de la parcelle (cf. chiffres clés ci-dessous).

► Chiffres clés



* tous les pictogrammes et les termes techniques sont expliqués dans le glossaire